

## **EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL**

### **DU 28 JUILLET 2017**

#### Nomination d'un employé communal

A la suite des différents échanges téléphoniques et par voie électronique, le président demande aux membres du conseil de confirmer la nomination du nouveau collaborateur auprès de l'administration communale.

Le conseil entérine à l'unanimité son choix en la personne de Mme Sandra Bruchez Rodriguez. Son entrée en service est prévue à la mi-septembre.

#### Acquisition de résidences secondaires par les étrangers

Le président donne connaissance au conseil que dans les hameaux de La Garde et Chamoille, étant considérés comme zone touristique par le service du développement territorial, il est autorisé la vente aux étrangers.

Le conseil en prend acte.

#### Aménagement de la Dranse

Le président explique au conseil l'obligation de poursuivre les travaux d'aménagement de la Dranse dans le secteur Contô.

Il rappelle que l'octroi des subventions fédérales était lié à l'obligation d'effectuer la totalité des travaux.

C'est pourquoi il soumet au conseil l'offre du pool des bureaux d'étude, sans Cert ingénierie SA, mais emmené par HydroCosmos SA d'un montant de fr. 80'028.00.

Le conseil accepte.

#### ERVEO

Le président fait part de la nécessité d'agrandir le complexe de l'ERVEO d'environ 260 m2 pour les structures d'accueil prévues dans le projet « chaîne de services aux parents ».

Il demande au conseil son accord de principe.

Le conseil accepte.

#### Achat d'un graeder

Le président rend attentif le conseil de la nécessité de maintenir les chemins vicinaux dans le meilleur état possible après leur totale réfection.

Pour permettre un travail rapide et de qualité, il propose d'acheter un graeder, qui peut être monté sur un véhicule des TP pour le montant de fr. 12'000.00.

Le conseil accepte.

#### Sociétés partenaires Gecal SA, Sogesa, Sedre SA

Le président informe le conseil de l'importance de regrouper les forces et d'offrir aux clients une meilleure prise en charge et de qualité en créant un pool de compétence entre les trois entités. Un groupe de travail est chargé de présenter un projet allant dans ce sens.

Le conseil en prend acte.

## **RAPPORT DES COMMISSIONS**

#### Enseignement

Mme Voutaz informe le conseil que Téléverbier SA renouvelle son offre d'abonnements aux élèves.

Le conseil accepte d'y participer.

#### Patrimoine

M. Ribordy, souhaite étudier, avec la commission culturelle, la possibilité de revaloriser l'eau de Sembrancher par exemple en aménageant spécialement une des fontaines du village.

Le conseil en prend acte.

### Services industriels

A la demande de Sedre SA, afin de faciliter le relevé des compteurs, M. Marclay propose l'obligation de poser les compteurs d'électricité et d'eau avec lecture à distance pour les nouvelles constructions ou en cas de transformation.

Le conseil accepte.

M. Marclay soumet la proposition de décorations de Noël, soit un plafond lumineux dans la rue principale, le changement de l'étoile de St-Jean et l'achat de quatre guirlandes pour sapin.

Le total s'élève à fr. 48'000.00.

En fonction du budget alloué, l'achat de deux nouvelles guirlandes sera reporté.

Le conseil accepte ces propositions.

### **DIVERS**

M. Eric Voutaz informe le conseil que sa commission devra présenter une politique touristique communale pour permettre l'homologation du règlement communal de taxes de promotion touristique.